

Informations de base	
<p>CNS - Procédure de consultation Règlement</p> <p>2006/0056(CNS)</p>	Procédure terminée
<p>Aquaculture: protection de l'environnement aquatique contre les risques dus à l'utilisation d'espèces exotiques et étrangères au milieu local</p> <p>Modification 2009/0153(COD)</p> <p>Sujet 3.15.02 Aquaculture 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité</p>	

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex